



Siège social. 302 rue Garibaldi. – 69007- LYON. Téléphone : 06.16.84.62.49.
Télécopie : 04.78.40.39.95
EURL - RCS Lyon : 50438943200011. Code APE 8559A. N° SIRET : 50483943200011
Enregistré sous le N° 82691018469 auprès du Préfet de région de Rhône Alpes. Habilité
par l'ANESM sous le N° H2009-11-153



Coordinateur(trice) de soins et d'accompagnement des services sociaux et médico-sociaux

Infirmières coordinatrices

CYCLE PROFESSIONNEL DE 210 HEURES (15 sessions de 2 journées consécutives)

Conditions d'accès

Lettre de motivations

Dispositif de formation

Un cycle de 210 heures réparties par regroupements de deux jours permettant une alternance entre les temps de formation et les activités professionnelles.

Objectifs de la formation

Permettre de :

- ✓ Concevoir, piloter, coordonner et évaluer les parcours individuels et collectifs dans le respect des droits des usagers.
- ✓ Concevoir, piloter, coordonner et évaluer les activités d'accompagnement et de soins
- ✓ Élaborer une démarche intégrant la qualité, l'évaluation des pratiques dans le respect d'un cadre budgétaire défini
- ✓ Manager les équipes de soins et celles de la dépendance, gérer les compétences des personnels placés sous sa responsabilité

Le cycle de formation propose une approche transversale de la fonction managériale du point de vue du cadre intermédiaire et de proximité qu'est l'infirmière coordinatrice.

CONTENU DE LA FORMATION

DC1. Politiques sociales. Environnement juridique et réglementaire. Connaissance des populations.

56 heures

- Le concept d'économie sociale et solidaire et sa traduction dans le secteur
- Les évolutions du contexte social national de la démographie et les constructions politiques sociales mises en place
- La Loi du 2 janvier 2002 et ses décrets d'application (livret d'accueil, règlement intérieur, contrat de séjour, le contrat de prestation, le DIPC, droits des usagers, expression des usagers, projet personnalisé.....)
- La Loi du 4 mars 2002 relatives aux droits des malades et à la qualité; la personne de confiance...
- Droits des usagers
- Les UHR ; les PASA.
- Partenariat et travail en réseau, ouverture de l'établissement ou du service.

Approfondir les connaissances des besoins de la population accueillie.

- La prise en compte des besoins au quotidien :
 - Des malades psychiatriques âgés, des handicapés physiques ou mentaux, des SDF
 - La mise sous protection des personnes vulnérables et ses conséquences.

DC2. La démarche projet ; démarche, méthode et évaluation des projets. 35 heures

- La démarche projet : le projet de vie individualisé, projet de soins dans le projet d'établissement ou de service. Rôle de l'infirmière coordinatrice
- Les protocoles ; élaboration, validation, évaluation
- L'évaluation des pratiques professionnelles de soins en gériatrie
- Approche des contraintes budgétaires et financières. Les conséquences dans la gestion quotidienne de la

mise en œuvre de l'EPRD

- Elaborer un projet en se situant entre risques, responsabilité et éthique. Le secret professionnel.

DC3. Elaborer une démarche qualité. Evaluation des pratiques. Cadre administratif. Recommandations 35 heures

- La démarche qualité : fondement, mise en œuvre, suivi
- La communication interne, externe.
- Les enjeux de la certification, l'agrément qualité, les CPOM.....
- L'évaluation interne : mise en œuvre, choix du référentiel, évaluation.
- La gestion des risques
- Les enjeux de l'évaluation externe.
- Approfondissement des outils de gestion actuels et les dernières parutions:
 - Utilisation des recommandations de l'ANESM, de l'HAS, de l'ANAP...
 - Politique de lutte contre la maltraitance ; les outils d'analyse et de prévention pour l'encadrement

DC4. Management d'équipes. 84 heures

- Le positionnement de l'IDEC, missions et rôle.
- La communication, l'AT, l'assertivité.
- Le management opérationnel; l'organisation du travail, les tableaux de bord sociaux, la gestion des plannings
- Les techniques de management; la conduite de projet dans le cadre du changement et du management participatif, les conduites de réunions, les différents styles de management. ...
- Les différents entretiens ; de recrutement, annuel, de bilan, d'évaluation, de cadrage....
- Enjeux et méthodes de l'évaluation du personnel.
- La délégation, la gestion du temps
- La gestion des risques psycho-sociaux
- L'accompagnement des personnels, accueil d'un nouveau salarié, stagiaires, bénévoles, aidants.

Le droit social et du travail

- La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. (GPEC) avec les fiches de postes, de tâches, les profils de poste...
- Les conséquences de la signature d'un contrat de travail.
- Les missions, le rôle et les limites des instances représentatives du personnel.
- La formation ; élaborer un cahier des charges, évaluation de la formation

Evaluation :

Une évaluation continue sur table.

Un travail de fin d'étude. **Il a pour objectif de mettre en œuvre les acquis de la formation dans le cadre d'une démarche projet sur un sujet d'actualité pour les stagiaires.**

Organisation : cycle de 15 sessions à raison de 2 jours consécutifs par mois (hors vacances scolaires)

Dates : de octobre 2021 à juin 2022.

Lieu : CISL - 103 boulevard des Etats-Unis – 69008 - LYON

Coût pédagogique : 3 500€ soit 116€70 la journée.

Inscription à l'épreuve orale : 200€

Formateurs : médecin coordonnateur, magistrat, sociologue, psychologue- gérontologue, directeurs d'établissements (EHPAD, MAS, soins palliatifs...), Directrice de services à domicile, Représentant d'un CODERPA, infirmière cadre de santé, infirmière coordinatrice, évaluateurs externes experts des organisations d'économie sociale, qualiticien, coach...

Moyens pédagogiques : exposés théoriques, manuels des bonnes pratiques de l'ANESM, de l'HAS, vidéos, travaux en sous groupe, ateliers, jeux de rôles, études de cas, supports sur clef USB. **Constitution d'une bibliothèque d'outils.**

Nos atouts :

Formation organisée depuis plus de 10 ans. Un accompagnement tout au long de la formation, un suivi post formation, l'adaptation du contenu de la formation aux évolutions, tant du public accueilli qu'à celles de la réglementation, un suivi par le Conseil de Perfectionnement.

**AUCUNE FORMATION D'INFIRMIERES COORDINATRICES SUR LE MARCHE N'EST INSCRITE AU RNCP.
REPRODUCTION, MEME PARTIELLE, INTERDITE COPYRIGHT ©**